

**L'Ordre des ingénieurs du Québec décerne le Prix Génie innovation 2013  
à l'équipe de la firme exp inc. pour le projet de traitement photocatalytique des gaz (TPG)**

**Montréal, le 9 avril 2013.** – L'Ordre des ingénieurs du Québec a remis le Prix Génie innovation 2013 à l'équipe de la firme exp inc. pour le projet de traitement photocatalytique des gaz (TPG). M. Stéphane Chabot, ing., responsable de la réalisation et l'un des inventeurs du procédé TPG, a reçu le prix au nom de l'équipe de exp, pendant le Gala de l'excellence 2013, qui a eu lieu hier soir dans le cadre du Colloque annuel de l'Ordre. « Les ingénieurs doivent contribuer au développement durable en innovant. La firme exp inc. a intégré cette notion et fait honneur à la profession », a déclaré M. Daniel Lebel, ing., PMP, président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, au cours de la cérémonie de remise de prix.

Mandatée par le fabricant de panneaux de bois Uniboard pour concevoir un nouveau système de contrôle de la pollution atmosphérique dans l'une de ses usines aux États-Unis, l'entreprise exp a inventé le procédé de traitement photocatalytique des gaz (TPG). Ce procédé permet la destruction de composés organiques volatils solubles dans l'eau, comme le formaldéhyde et le méthanol, présents dans les gaz d'évacuation des cheminées. Le TPG se fait par oxydation chimique plutôt que thermique et ne génère pas de gaz à effet de serre supplémentaires comme le font les incinérateurs. La technologie du TPG fonctionne en milieu très dilué composé de 99 % d'eau, ne produit aucun déchet solide, rejette un très faible volume d'eau et permet de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

Le procédé satisfait aux normes du Maximum Achievable Control Technology de l'Agence américaine de protection de l'environnement et s'avère peu coûteux à l'exploitation. Le TPG, breveté au Canada et aux États-Unis, a reçu plusieurs prix, dont le prix Schreyer de l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils du Canada.

Le Prix Génie innovation a pour but d'encourager l'innovation liée à l'ingénierie en reconnaissant le mérite, autant du point de vue des résultats obtenus que des efforts investis. Les innovations récompensées par ce prix doivent obligatoirement contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des êtres humains et correspondre aux valeurs fondamentales de l'ingénieur, soit la compétence, le sens de l'éthique, la responsabilité et l'engagement social.

**À propos de exp inc.**

Exp fournit des services-conseils professionnels, techniques et stratégiques portant sur les milieux bâtis et naturels dans six secteurs principaux : bâtiment, développement durable, énergie, industrie, infrastructures, et sols et environnement. La nouvelle dénomination sociale exp fut adoptée en avril 2011 par le groupe d'entreprises Trow Global pour donner à ses clients un meilleur accès à la très grande expertise et à la capacité innovatrice de tous ses professionnels. La firme compte plusieurs milliers d'employés dans des bureaux répartis en Amérique du Nord et dans le monde.

**À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec**

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe près de 63 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.

– 30 –

Source : Patrick Leblanc  
Conseiller en communications  
Direction des communications et des affaires publiques  
Ordre des ingénieurs du Québec  
Tél. : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3253